



Ordonnance de télécom CRTC 2008-219

Ottawa, le 11 août 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	178	le 21 juillet 2008	le 13 août 2008
Saskatchewan Telecommunications	179	le 21 juillet 2008	le 13 août 2008
Télébec, Société en commandite	371	le 31 juillet 2008	le 15 août 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>